

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA	
CANADA	12.00
ÉTRANGER	15.00
France	1.00
Angleterre	1.00
Allemagne	1.00
Autriche	1.00
Belgique	1.00
Danemark	1.00
Espagne	1.00
Grèce	1.00
Italie	1.00
Japon	1.00
Portugal	1.00
Russie	1.00
Suède	1.00
Suisse	1.00
Turquie	1.00
USA	1.00

JOURNAL DES CAMPAGNES	
Par an	1.00
Par trimestre	0.25
Par mois	0.08

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADÉ, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

15 Mai 1895.—No 29

CHRISTIANE

(SUITE)

—Moi non plus, dit-elle, je ne connais pas les détails de ce triste procès. Mais ce n'est pas tout, mon père a ressenti d'autres effets de la haine de M. de Sallès... C'est par lui qu'il a été révoqué.

Christiane tressaillit.

—En êtes-vous sûre ? demanda-t-elle d'une voix légèrement altérée.

—Oui, dès son entrée au ministère, il a signé ce décret... Pardonnez-moi de vous l'avoir dit... Je voudrais vous faire sentir, ajouta-t-elle en pleurant, combien je vous tiens en dehors, vous et votre frère, de ces douloureuses impressions... Mais il faut que vous sachiez quels motifs de ressentiments ou du moins de rétorsion (car mon père a un caractère trop élevé pour conserver de la haine), quels motifs, dis-je, sépara ce pauvre père de l'amitié d'autrefois, devenu son ennemi.

Christiane, qui l'avait écoutée avec une surprise évidente, semblait maintenant en face d'une question insoluble.

—Une pareille vengeance ! Et si basse ! murmura-t-elle. Après avoir triomphé dans ce procès, accablé ainsi son adversaire, quand des années se sont écoulées et que le calme aurait dû se faire dans son esprit ! Oh ! cela lui ressemble pas, malgré les défauts que je lui reconnais !

—Le cœur de mon père en a été profondément atteint, reprit Marie-Thérèse d'une voix tremblante. Quelquefois je me dis que même la mort de ma mère n'aurait pas suffi à détruire ainsi en lui tout ressort vital. Il aimait tant M. de Sallès ! Et c'est à la fois trompée qu'il pleure... Jugez s'il sera inflexible !

—Une telle haine pour de l'argent ! répéta Christiane. Mon oncle est ambitieux, je le crois capable de vengeance, sa nature est violente et passionnée, mais il n'est pas avide... N'a-t-il pas eu sujet à tort ou à raison, de se croire offensé par votre père ?

—Je ne le pense pas, à moins que...

—Quoi donc ?

—Oh ! j'en ai peine à le répéter : ce sont les idées, peut-être les réveries d'une vieille servante.

—Dites toujours...

—Elle prétend, reprit Marie-Thérèse, à demi incohérente, que M. de Sallès avait aimé ma mère, et qu'il s'est enfui d'elle le jour de ses fiançailles... Mais comment mon père l'aurait-il ignoré ?

—C'est là, cependant, une indication qui est peut-être précieuse et qui m'expliquerait seule les faits... Oh ! ma chère, s'écria-t-elle tout à coup, voyant que les larmes de Marie-Thérèse recommençaient à couler, ne pleurez pas ainsi ! Ce n'est pas dans un but inutile, croyez-le que nous avons été ainsi rapprochés. Nous sommes peut-être appelés vous et moi, à réunir ces deux vies, si violemment séparées... Nous nous reverrons, croyez-le et, en attendant, nous ne cessons pas de nous aimer.

—J'étais malheureuse depuis que je vous connaissais, dit Marie-Thérèse en soupirant.

—Si je dois être pour vous un apaisant et un doux, nous ne serons pas séparés... N'est-il pas d'ailleurs, une présence intime qui est un rayonnement au cœur, souvent un bienfait à l'âme. Moi aussi, je vous aime ; et quelque chose de moi restera avec vous.

—Mais que faire ? Viendrez-vous... M. Ducey verra-t-il mon père ?

Christiane ne parut pas remarquer la rougeur qui accompagnait cette question mêlée de crainte et d'espérance. Elle réfléchit un instant.

—Il faut naturellement dire à votre père que vous m'avez rencontrée. Ajoutez que nous ne savions pas le nom du parent de notre oncle, que nous ignorions les détails de cette triste histoire, que nous répudions les torts qu'a eus M. de Sallès ; nous lui sommes liés par une très sincère gratitude, mais nous ne saurions nous mêler à ses rancunes... M. de Sallès, d'ailleurs, écrit ce matin à M. de Marmennes, et lui demande s'il veut

le recevoir en lui exposant loyalement la situation.

—Mais n'avez-vous pas dit que vous attendez M. de Sallès ? demanda Marie-Thérèse avec angoisse.

—Oui, mais mon frère a toujours entendu garder sur toutes choses son indépendance... Ma chère petite, il me semble que tout dépend de votre père.

L'heure avançait, et Christiane, qui savait que Jean l'attendait avec anxiété, espérait apprendre quelque chose de Marie-Thérèse, craignant que, à bout de patience, il ne vint au-devant d'elle. Elle se leva donc, bien qu'à regret, et toutes deux suivirent la route ensolée jusqu'au pont rustique, où elles devaient se séparer. Christiane demeura quelques instants sur la rive, adressant des signes affectueux à la jeune fille, qui s'éloignait à regret, puis elle reprit en soupirant le chemin de la vieille ferme.

XV

Marie-Thérèse aimait tendrement son père, qui était la bonté et l'indulgence même ; aussi était-ce la première fois qu'elle éprouvait, en pensant à lui, une sorte de crainte ou de timidité. Elle revenait à pas lents, se demandant comment M. de Marmennes envisagerait la situation qui leur était faite vis-à-vis de leurs voisins. Tantôt elle se persuadait qu'une sympathie mutuelle, d'agréables souvenirs et surtout ses sentiments à elle, si gâtés jusque-là par le triomphe du ressentiment de son père aussi bien que des réelles difficultés du voisinage ; tantôt elle redoutait au contraire, une inflexibilité qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion de constater chez M. de Marmennes, mais dont elle se sentait capable sous l'empire de certaines circonstances.

Suivant qu'elle s'abandonnait à la peur ou à la crainte, elle se peignait une vie nouvelle, délicieusement animée et remplie d'un intérêt soudain, ou se laissait aller à un véritable désespoir à l'idée de renoncer à une amitié qui, de si récente date qu'elle fût, avait déjà jeté dans son cœur de profondes racines.

Elle ôta son chapeau et entra dans la salle à manger, où elle préparait chaque matin le déjeuner de son père.

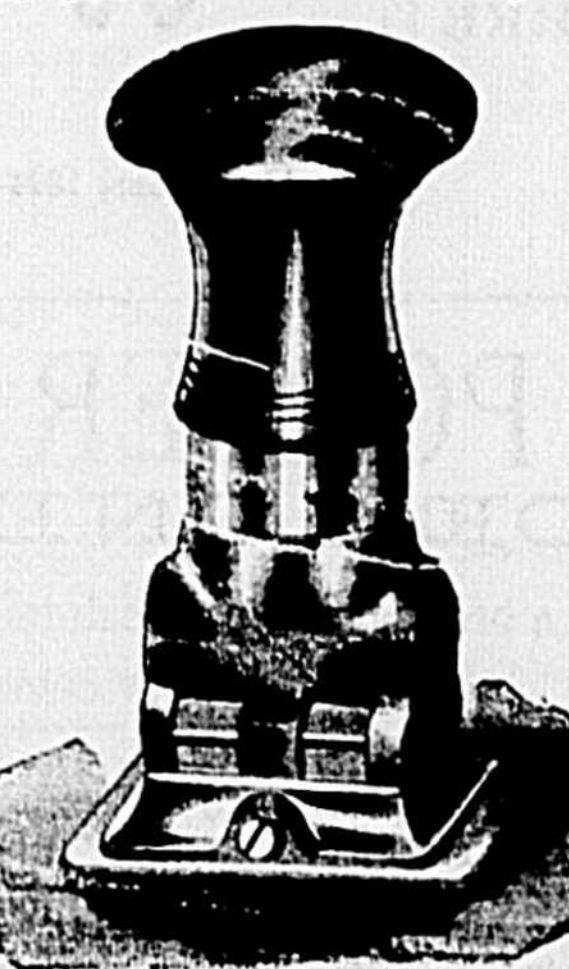
Depuis quelque temps elle cherchait vraiment en tout à mettre de l'agréable dans leurs habitudes : elle avait brodé des petites nappes dont les vives couleurs ressortaient heureusement sur le chêne noir de la table et elle avait tiré d'une armoire un petit service en argent assez ancien et délicatement ciselé. Artiste comme elle l'était paternellement, elle prenait plaisir, d'ordinaire, à arranger ces objets épars d'un luxe disparu et il était rare qu'elle n'y ajoutât pas quelques fleurs que son père regardait avec complaisance.

(A suivre)

Sceaux en caoutchouc.



Un beau SCEAU à bon marché pour 50c



Complet pour \$1.50.

T. J. Moore & Cie,

146-148, RUE ST-JEAN.

QUÉBEC.

15 mai 1894—lanç.

L'apologétique en France

1800-1830

LAMENNAIS

(SUITE)

Au nom de Dieu, qu'il a toujours sur les lèvres, il dénonce la hiérarchie sociale et la hiérarchie ecclésiastique, au lieu de se borner à relever les abus insupportables de tout gouvernement humain et d'en demander la réforme. Il avait écrit des pages superbes sur la solidarité des intérêts sociaux religieux, pour conclure à l'union de l'Etat et de l'Eglise ; tout à coup, il détone, et il réclame audacieusement la séparation des deux pouvoirs, sous le vain prétexte de rendre à l'Eglise l'indépendance qu'elle a perdue. Au nom de Dieu, qui est venu apporter la paix sur la terre, il sème les germes de la guerre sociale ; il allume la haine dans les cœurs ulcérés par la souffrance. Jésus-Christ a consolé les petits et les humbles en leur prêchant la résignation, par l'espérance des biens éternels ; lui les désolait et les pousse à l'émeute "en leur annonçant un avenir prochain, qui sera le règne des déshérités et l'assouvissement de tous leurs désirs matériels", sorte de fantasmagorie empruntée aux Millénaristes, rêve funeste, qui ne devait aboutir qu'à des déceptions. Héritier des illuminés de tous les siècles, il s'en va, prophète sans mission, parlant au nom de Dieu, qui l'a déjà livré à son sens réprouvé, vague furieuse, qui écume de colère et d'orgueil, astres errant, qui n'élèvent aucun horizon, arbre maudit et désormais stérile. Il prêche un Évangile travesti, avec ses chansons et ses refrains, ses liturgies qui sortent comme des sanglots au fond de son âme désespérée, ses apologies dont le charme était digne d'une meilleure cause, ses tableaux encore gracieux ; toujours mystique comme aux jours où il écrivait son commentaire de l'Imitation de Jésus-Christ, fécond en innovations pieuses, espèce d'extatique qui se balance dans les visions apocalyptiques, contemplant, du sein des ténèbres de son orgueil insensé, dans la Jérusalem céleste, l'Agneau immolé, dont il recueille une goutte de sang pour la rédemption du peuple, victime des prêtres et des rois. C'est ainsi qu'il roule sur une pente vertigineuse, pour aller se perdre dans le pantéisme avec l'Esquisse d'une philosophie, toujours poète, toujours orateur, toujours grand écrivain, toujours peintre délicat de la nature, toujours ému et toujours ému, même quand ses larmes sont des larmes d'erreur. Au fond des abîmes, cet ange déchu a gardé la beauté du diable.

Pour nous résumer, voici les caractères de l'apologétique de 1800 à 1830. Les écrivains sont peu nombreux ; quand on ajouterait à ceux déjà analysés quelques noms de second ordre, aujourd'hui oubliés, la série ne s'allongerait pas beaucoup. Le déclinisme intellectuel ne s'était pas encore opéré, pas plus que le déclinisme social ; les esprits restaient à leur place. En revanche, ces écrivains étaient remarquables : quelques-uns avaient du génie, tous avaient du talent.

Il est fait de l'apologétique par le livre. De leur temps, la brochure était connue, le journal existait ; ils n'ont pas dédaigné ces armes qui étaient celles de leurs adversaires. Mais leurs œuvres totales se sont condensées en traités et sont devenues monumentales, non-seulement par le nombre des volumes, mais par la façon large et profonde dont les questions sont étudiées. Ces livres sont riches d'érudition ; surtout elles sont précises ; elles sont personnelles. Ainsi elles ont résisté au temps, qui emporte les œuvres médiocres, comme le vent disperse les feuilles mortes. Le document, qui ne fut jamais méprisé, n'en compose pas le principal mérite. L'ère des vulgarisateurs n'était pas ouverte.

Le succès de l'apologétique par le livre, prouve qu'à part les instituteurs, qui furent toujours des écœlés où l'élite des esprits se rencontrait alors comme aujourd'hui, la haute culture était en honneur dans la société. Les salons faisaient la réputation d'un gros volume, ce qui suppose qu'on était resté aristocratique malgré les destructions révolutionnaires.

Un autre caractère de cette apologétique, c'est la beauté littéraire de sa rédaction. Elle ne craignait pas le raisonnement, elle n'avait pas horreur de l'abstraction ; avec de Bonald, elle s'élevait sur les fines pointes de la métaphysique ; avec de Maistre elle n'a pas des aperçus moins hardis. Néanmoins elle reçoit les formes les plus magnifiques ; l'idée en détonant se fait un vêtement de lumière, comme l'étoile compose le sien avec ses rayons. Parce qu'on y trouve réunis des convictions profondes et un ardent enthousiasme, l'éloquence jaillit à chaque page, encore chaude, dans des volumes bientôt décolorés. L'esprit scientifique n'avait pas glacé l'âme des écrivains.

Enfin—et ce caractère n'est pas le moins remarquable—cette apologétique était intégrale. Les penseurs catholiques de cette époque combattaient de front des ennemis déclarés, entiers

dans leurs erreurs et leurs haines, avec cette espèce de grandeur sinistre que donne l'unité de vues et la persévérance à en poursuivre la réalisation. Eux aussi voulaient vaincre, c'est-à-dire débarrasser le monde des théories funestes, qui étaient des outrages pour Dieu et pour son Eglise, tempérament antique dans toute sa verdeur. La politique n'avait pas pénétré dans l'apologétique, qui resta belle de pureté, d'éclat et de vaillance. C'est une des causes de l'admiration que nous lui avons accordée, et qui passera aux générations qui viendront après nous.

Nous verrons plus tard les modifications de fond et de formes que l'apologétique a subies en France, dans des conditions nouvelles créées par les événements.

P. A.

Prêtre du Sacré-Cœur.

FIN DE GREVE

La grève des allumettes est terminée.

Elle a duré six semaines, qui ont été six semaines de privations, de misères, de souffrances, pour les ouvriers et les ouvrières, qui auront mangé à leurs dernières économies.

La grève n'aura été intéressante, amusante même, que pour les meneurs socialistes, étrangers à la profession, qui se sont offerts le doux plaisir de prononcer d'interminables et éloquentes discours sur les revendications sociales.

Grâce à leurs excitations, à leurs entremises maladroites et impératives, les grévistes ont épuisé toutes leurs ressources et perdu leur salaire.

Les vaines espérances que les agitateurs avaient fait naître, se sont envolées en fumée.

Et il a fallu réintégrer les ateliers, devant la menace faite par l'administration de remplacer les ouvriers qui n'auraient pas repris le travail dès le 2 mai.

Perte de temps, perte d'argent, voilà le résultat de la grève.

C'est ce qui s'est passé d'ailleurs, dans la grève des omnibus, et c'est ce qui se passera dans toutes les grèves, chaque fois que les grévistes se trouveront en face d'un patron résolu à ne pas capituler.

Les malheureux seront toujours les dupes des politiciens qui n'ont rien à risquer, eux, rien à perdre, et qui poursuivent la réalisation de leurs ambitions personnelles sur le dos des ouvriers.

Après avoir péroré devant tous ces pauvres diables, à l'estomac creux, ils vont dîner tranquillement et passer la soirée dans quelque caboulot joyeux.

C'est la façon commode de faire du socialisme, et à l'usage des députés et des conseillers municipaux de Paris.

Aussi ces gens-là, exploités du peuple, sont-ils toujours les partisans de la grève à outrance, et poussent-ils perpétuellement les ouvriers à une résistance désespérée.

Qu'ils ne le fassent pas, eux, puisqu'ils ne sont pas du métier.

Nous avons connu, en 1870-71, des oultranciers du même acabit, qui poussaient des hurlements d'indignation, quand on osait parler de faire la paix, qui signaient des pactes avec la mort, et refusaient de déposer les armes, tout cela parce qu'ils se tenaient loin du champ de bataille, s'enveloppaient dans de chaudes fourrures et fumaient des cigares exquises.

C'étaient les autres qu'ils faisaient combattre à outrance et mourir à outrance.

De même, aujourd'hui, ce sont les autres que les politiciens font mettre en grève et crever de faim, dans la grève des omnibus et dans celle des allumettes.

Et ces deux grèves, qui viennent de se terminer d'une manière aussi pitoyable pour les ouvriers, ne seraient pas à regretter si, d'avance, elles leur avaient servi de leçon, et leur montraient qu'ils n'ont aucun intérêt à subir des entraînements passionnés et irréfléchis, à céder à des excitations malsaines, à obéir à des directions étrangères, à être les pantins dont quelque sinistres farceurs tiennent les fils, et à se précipiter vers un désastre final inévitable, qui se double de l'humiliation et de la honte qu'on éprouve, à mendier ensuite la reprise d'un travail qu'on avait dédaigneusement abandonné.

Malheureusement, cela n'est pas à espérer.

Les ouvriers sont des grands enfants, pour qui l'expérience est chose inutile, et ils ne profiteront pas de la leçon si rude qu'ils viennent de recevoir, si rude qu'ils n'ont aucun intérêt à la recevoir.

A la première occasion, ils se remettront inconsciemment entre les mains des meneurs.

Mais, si l'on a bien fait de résister à quelques-unes de leurs prétentions, qui n'étaient pas tolérables, c'est le moment en revanche, d'apporter, au travail des allumettes, la modification que réclame énergiquement l'opinion publique.

Nous voulons parler de la substitution immédiate du phosphore rouge au phosphore blanc.

En Belgique et en Suisse, où le gouvernement français, durant cette dernière grève, s'est alimenté d'allumettes, le phosphore blanc est supprimé depuis

longtemps, car c'est un effroyable poison.

Or, M. le président du conseil Ribot s'obstine à ne pas condamner cette horrible substance, qui produit sur les ouvriers des ravages épouvantables.

Il a nommé une commission qui étudie l'affaire.

On sait ce que cela veut dire.

En France, chaque fois qu'on veut enter une question, on n'a qu'à employer le moyen bien connu de la confier à une commission.

C'est un enterrement de première classe et on n'entend plus parler de rien.

S'il y a pourtant une mesure à prendre et d'urgence, c'est la suppression du phosphore blanc dans la préparation des allumettes.

Car la santé, la vie des ouvriers, en dépend.

Des enquêtes particulières ont été faites et qui donnent des détails à faire dresser les cheveux sur la tête.

Sévérité, qu'on est certain de rencontrer partout où il y a un acte d'humanité à accomplir, y est allée voir.

Elle en est revenue bouleversée. Elle a montré les ouvriers rongés par la névrose, qui est la gangrène des os.

Voyez le tableau qu'elle fait de cet enfer, dont le feu est entretenu par l'Etat, le patron du phosphore blanc :

"Un an, une à une, celles que le phosphore n'a pas encore conduits au charnier, au calvaire, que l'hôpital n'a pas gardés ou repris, montent devant moi, tout basculant, d'un geste uniforme, le râtelier qui remplace leurs dents, leurs genoux, leurs palais ; renversent la tête d'un mouvement automatique, montrent leurs blessures comme spectres de soldats !

"Ce n'est que des plaies, trous béants, cicatrices, vides creusés par l'outil du chirurgien ! A Billau, ainsi que je l'ai dit, on a enlevé tout le côté gauche du menton à Marie Harpp — une jeune femme — il manque la moitié de la voûte palatine ! D'autres, plus ou moins entamées, passent ; et l'on garde à vue chez lui, un camarade devenu fou furieux, que les infirmiers vont venir chercher."

Ce n'est pas tout.

Le mal est héréditaire et le germe de l'affreuse maladie se trouve dans l'enfant.

Et c'est un gouvernement républicain, c'est la république si longtemps souhaitée, attendue, pour laquelle, pour laquelle...

...les ouvriers ont tant lutté, tant combattu, c'est cette république, le gouvernement de leurs rêves, qui les condamne à manier une substance mortelle, fait étudier froidement par une commission les propriétés du phosphore blanc, alors qu'il suffirait de faire défiler devant le conseil des ministres les jeunes filles qui n'ont plus que la moitié du menton et qui n'ont ni dents ni genoux.

Les nègres n'ont jamais été soumis à un tel supplice.

Et c'est à des blancs que la république inflige !

Il est vrai que le phosphore blanc est meilleur marché.

Ce qui permet à la république en faisant mourir les ouvriers et les ouvrières, de vendre très cher des allumettes qui ne valent rien.

Résistez aux grèves, oui, et dans l'intérêt même des grévistes, dans l'intérêt du public, dans l'intérêt de l'ordre ; mais vous avez le devoir, vous gouvernement, qui êtes un patron aussi, de ne pas vous afficher cyniquement, comme le plus cruel et le plus inhumain des patrons !

Paul de Cassagnac.

LOUIS JOBIN

STATUAIRE,

COIN DES RUES

CLAIRFONTAINE ET BURTON

FAUBOURG ST-JEAN,

QUÉBEC

J. EMILE ROY

Pharmacien,

A transporté son magasin au

Nos 81-83-85,

RUE ST-JEAN,

COIN DE LA

Rue St-Stanislas.

Téléphone 624.

Compagnie Chinic

MARCHANDS QUINCAILLIERS

FABRICANTS de MOULANGES

QUÉBEC

SPECIALITÉ DE MATÉRIELS ET D'ARTICLES DE

BEURRERIES et de FROMAGERIES

AUX PRIX DE FABRIQUE

9 ANS D'EXPERIENCE

47 BEURRERIES ET FROMAGERIES FOURNIES

AGENTS POUR LES SELS A BEURRE DE ASHTON ET DE HIGGINS.

PRÉSURE ET COULEUR A BEURRE DE HAUTE MARQUE.

BOIS A BOITES ET TINETTES

Et généralement tous les articles nécessaires à la fabrication

des BEURRES et FROMAGES.

J. F. GUAY

524 RUE ST-VALIER,

QUÉBEC.

FABRICANT DE

Dynamo, Telephones.

ET AUTRES APPAREILS ELECTRIQUES.

Nous nous occupons spécialement des installations électriques pour couvents, collèges, ville et village.

Nous prions les supérieurs des différentes communautés religieuses, collèges et couvents de nous écrire, nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

Comme notre fabrique est montée sur un excellent pied, nous pouvons fabriquer dans de bonnes conditions pour ce qui a rapport au prix. La qualité de nos appareils ne le cède en rien à ceux des meilleures fabriques. Nous expédions des photographies de nos catalogues franco sur demande.

25 janvier 1895—Gm.

PLUS QUE JAMAIS

Il n'est pas trop tard mais il est grand temps

Que tous ceux qui n'ont pas encore visité le stock offert en vente par le

SYNDICAT DE QUÉBEC,

Se hâtent d'y aller au plus tôt. La vente s'effectue rapidement au grand avantage de l'acheteur. Il vient tout simple curiosité, qui en retour avec une quantité d'articles qu'il a pu acheter plus que le prix coûtant est très avantageux. Il n'y a pas de fausses réclames parce que tout doit se vendre sans réserve, dans votre propre intérêt.

NE TARDEZ PAS

AU SYNDICAT DE QUÉBEC

(Coin des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE.)

BLOC HUDON.

Strictement : Un seul prix !

2 mars 1895—lanç.

CONTINUATION MEUBLES

DES

AFFAIRES.

N'ayant pas eu d'offres assez avantageuses pour l'achat de mon stock, je continuerai les affaires comme par le passé, et tiendrai toujours les dernières nouveautés en fait

DE CADRES POUR MIROIRS, MOULURES POUR CADRES, GRAVURES, ÉCRANS, ÉTAGÈRES, TABLES, Etc, Etc.

Aux plus bas prix du marché.

Patronage sollicité.

A. BELANGER

183, rue St-Jean,

19 août 1894—lanç.

JAMES PERRY

33, rue St-Paul

Ameublement de chambre à

coucher en bois franc

\$12.00 à \$10.00

Ameublement de chambre à

coucher en chêne

\$19.00 à \$15.00

Buffet, (sideboard) en bois

franc

\$6.00 à \$5.00

Table à dîner à extension

\$6.00 à \$5.00

Ameublement de salon

\$22.50 à \$20.00

Patères (Hall Racks)

\$1.50 à \$1.00

Ceux qui ont besoin de me-

ubles devraient venir exa-

miner notre stock

CONDITIONS FACILES.

ANNONCES NOUVELLES

Il n'est pas trop tard—Au Syndicat de Québec.
Nouvelles marchandises.—Glover, Fry & Cie.
On demande.
Parapluies et parasols.—Wm. Michaud.
On demande.—V. C. C.
Grande vente à saignée.—Veuilleux & Langlais.
Brochures illustrées.—Pruneau & Kirouac.
La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.—J. C. Marcoux.
J. Emile Roy, pharmacien.
Chien St-Bernard à vendre.

Avis aux abonnés retardataires

Nous adressons à nos abonnés retardataires un dernier et pressant avis. Rétardement il y a de la part d'un grand nombre de la mauvaise volonté. Les arrérages qui nous sont dus sont tellement considérables que nous allons être obligés de sévir et de recourir à nos avocats. On nous épargnera et on s'efforcera de désintéresser en nous faisant parvenir sans retard ce que l'on nous doit. Nous avons expédié depuis quelques semaines des centaines de comptes. Les retardataires seront donc sans excuse s'ils ne s'exécutent au plus tôt.

L'ADMINISTRATION

CANADA

QUEBEC, 15 Mai 1895

Le libre-échange

Et la misère en Angleterre

La Tribune de New-York contient une dépêche très intéressante à notre point de vue. Après avoir constaté que la nouvelle du retour de la Nouvelle Galles du Sud au libre-échange n'a causé aucune joie en Angleterre, Harold Fredrick ajoute :

Il y a quelque chose encore de plus indigne à son de chose décourageant, dans le spectacle de l'agriculture anglaise dont la condition empire d'année en année. Par exemple, la nouvelle des grandes chaudières d'Amérique avec l'augmentation de récolte qui s'ensuivra signale tout simplement une nouvelle diminution dans les prix, les salaires et les loyers sur toutes les fermes anglaises, où les travailleurs portent déjà un fardeau au incroyables de privations et de dette.

Voilà une opinion indépendante sur la condition agricole de l'Angleterre, qui ne doit pas être de nature à nous porter vers le libre-échange.

En veut-on une plus complète encore ? Tout dernièrement encore, M. Joseph Chamberlain, parlant devant une grande assemblée de marchands à Birmingham, a dit que les doctrines de Cobden et de Bright son aussi en honneur qu'à Manchester, s'exprimant d'une façon qui ne laisse aucun doute sur la réalité du mouvement en question.

« Je suis porté à croire dit M. Chamberlain—que dans nos principales industries—comme par exemple celle du charbon, de la houille du fer, du coton, dans la plus grande de toutes, l'industrie agricole, la marge des profits a disparu. Jusqu'ici les gages n'ont pas subi une baisse relative, mais si les choses devaient se continuer de la sorte, il faudra nécessairement réduire les salaires, ou cesser les travaux, ce qui rendrait improductive l'exploitation du sol, et augmenterait le nombre des désœuvrés. Dans ces circonstances, que nous devons envisager courageusement, il n'est pas étonnant que les gens cherchent partout des remèdes à nos maux, et je ne suis pas surpris qu'un grand nombre acceptent tout remède qui leur est suggéré, sans constater au préalable si la prescription ne serait pas pire que la maladie. Je vois en effet, quantité de gens, dont le nombre s'accroît tous les jours, je pense, qui, dans les conditions où se trouve notre commerce, en arrivant à la conclusion que notre politique de libre-échange n'a pas donné ce qu'elle avait promis, (HAS BEEN A FAILURE) et qui seraient prêts à revenir au système de la protection, (applaudissements). Je suis de ceux qui croient que nous ne devons pas traiter à la légère une opinion de ce genre, partagée par nombre de gens intelligents. Au contraire je suis d'avis qu'elle devrait être soigneusement étudiée et discutée.

Que tout ceux qui savent réfléchir pèsent bien ces graves paroles d'un homme politique important de l'Angleterre.

Cela doit suffire pour convaincre tout esprit impartial que si l'Angleterre en est rendue à gémir sur sa politique de libre-échange, le temps n'est pas favorable pour nous lancer dans cette failure.

AVIS

M. Mathias Lillois, de Saint-Thomas de Montigny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

L'Instruction publique

LE COMITÉ PROTESTANT

Le comité protestant du conseil de l'Instruction publique s'est assemblé à Québec la semaine dernière. Les membres du comité profitèrent de la circonstance pour se rendre en corps auprès du surintendant de l'Instruction publique et lui offrir leurs souhaits et leurs félicitations.

Parmi eux se trouvaient le Rvd évêque de Québec, sir William Dawson, M. Heneker, le Rvd Lindsay, le Rvd Rofford, de McGill, et autres :

M. Heneker, de Sherbrooke, fut chargé d'adresser la parole au nom de ses confrères, et l'honorable M. de La Bruère répondit en ces termes :

MESSEURS,

Je suis heureux aujourd'hui de faire votre connaissance et d'accepter les souhaits que vous voulez bien me faire pour le succès de la carrière dans laquelle je viens d'entrer.

J'ai été appelé par le gouvernement aux fonctions élevées de surintendant de l'Instruction publique. En assumant les nombreux devoirs de cette charge, je sens toute la responsabilité qui pèse sur mes épaules. Succédant à des hommes aussi compétents et aussi distingués que mes prédécesseurs, je comprends combien il me sera difficile de marcher sur leurs traces et rendre à la cause de l'éducation les services que l'on est en droit d'attendre de moi.

Une chose m'encourage cependant dans les efforts que je ferai pour répondre à la confiance que le gouvernement a bien voulu reposer en moi. Je suis entouré d'officiers capables et dévoués et j'ai pour me guider non seulement la loi, mais les conseils, les décisions et le patriotisme, ajouterais-je, des membres du conseil de l'Instruction Publique.

Pour ne faire allusion qu'au comité protestant de cet auguste corps, il est composé d'hommes de choix, d'hommes sur l'intelligence desquels le Surintendant peut se reposer pour développer et perfectionner l'Instruction du peuple de cette province. Je serai toujours heureux de vous voir, de vous consulter, afin que nous travaillions harmonieusement ensemble aux progrès de l'éducation.

Cette harmonie peut exister avec d'autant plus de force et d'avantages pour la paix du pays et le succès de la cause qui nous est chère, que la majorité en cette province est désireuse de respecter les privilèges qui sont conférés à la minorité protestante par la constitution. Les habitants de la province de Québec ont l'esprit assez large et le sens politique assez grand pour comprendre parfaitement que catholiques et protestants étant appelés à vivre ensemble, on ne doit point chercher à empêcher sur les droits des uns et des autres, mais laisser libre cours aux efforts de diverses sociétés pour opérer le bien.

Pour ma part, je me propose pour limites de mes attributions de guider la loi et la constitution, et vous pouvez être sûrs que le comité protestant trouvera en moi un ami respectueux des privilèges que lui confère l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Je suis flatté de l'accueil bienveillant que vous me faites et je compte sur votre sympathie et votre coopération pour m'aider à remplir mon devoir.

Mon désir est que la province de Québec, en matière d'éducation, ne cède à aucune autre province de la Puissance du Canada.

NOTRE POSITION FINANCIERE

La meilleure preuve de l'enviable position financière et commerciale dans laquelle se trouve le Canada, nous est fournie par notre excellent crédit sur le marché monétaire de l'Europe, comme l'a démontré le ministre des finances.

Ainsi dans le mois d'octobre dernier, 1894, au moment même où le monde financier et commercial était dans un désarroi général, en plein milieu de la crise universelle, le Canada eut à faire un emprunt à Londres et ses bons 3 p c atteignirent une moyenne de £297 9s 6d, et montèrent pour un certain montant à 99 1/2, de sorte qu'en ce moment où les fonds coloniaux étaient en baisse, le capital était craintif et timide, le Canada empruntait à 3 1/2 p c tandis que les Etats-Unis n'obtenaient des fonds qu'à 3 3/4 p c.

Ces chiffres nous démontrent clairement que le Canada n'est pas sur le bord de l'abîme, comme le prétendent les libéraux, et que son crédit est supérieur à celui de la grande république américaine que l'on se plaît à nous citer comme le pays le plus prospère de l'univers.

Parlement fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 14 mai.—La chambre ne s'est occupée que d'affaires de routine aujourd'hui.

Puisieurs questions quant aux importations de sucre brut, ont été remises à demain en attendant des renseignements des ports d'entrée.

M. McMillan, McMillan et Cockburn ont continué le débat sur le budget et la chambre s'est ajournée à 10.45 hrs.

Pas de brouillons

Le Monde termine ainsi un long article sur la question des écoles :

Suivant nous, M. Greenway paie le gouvernement fédéral avec sa propre monnaie. M. Greenway n'a rien à attendre du gouvernement d'Ottawa comme celui-ci n'a rien à attendre de la législature manitobaine. Le gouvernement renvoie la cause des écoles catholiques à la législature du Manitoba, celle-ci par son silence, laisse au gouvernement d'Ottawa juridiction concurrente.

La question des écoles séparées, au Manitoba, devenue politique, passera de Capile à Pilate jusqu'au jour où le peuple indigné aura mis à sa tête, à Ottawa, des hommes consciencieux, et honnêtes qui se sauront pas transiger avec leurs devoirs, mais rendront justice sans peur et sans compromis.

Il ne faut pas oublier que le gouvernement fédéral, tout bien disposé qu'il soit, ne peut pas précipiter les choses. Il s'exposerait à tout gâter et il y a déjà assez des brouillons de toutes nuances, pour faire cette besogne.

Quant à mettre à Ottawa « des hommes consciencieux et honnêtes qui ne sauront pas transiger avec leurs devoirs, etc. » il faudra que ce soit d'autres que celui qui jusqu'à présent a été assez lâche pour aller trahir les catholiques la même où ils avaient promis de défendre leur droits. Si on le convainquit que tels droits existaient.

A PROPOS DE TERRENEUVE

L'Electeur de lundi publie la dépêche suivante :

On m'a donné, hier, une explication sur le retard que le gouvernement apporte à la réponse qu'il doit au gouvernement de Terre-Neuve.

Il paraît que lorsque les délégués terreneuviens étaient à Ottawa, on leur a demandé si, bien qu'étant des libéraux, ils ne se rallieraient pas au gouvernement en entrant dans la confédération, comme l'ont fait M. Howe et sir Leonard Tilley, lors de l'entrée de la Nouvelle-Bretagne et du Nouveau-Brunswick dans la confédération ?

Il paraît que les Terreneuviens n'ont pas voulu s'engager à cela. Or, c'est à 3 votes qui se trouveraient ajoutés à la députation par l'entrée de l'île dans la confédération.

L'ardeur du gouvernement canadien s'est alors singulièrement ralentie.

« Est-ce vrai ? Je n'en sais rien. Mais je ne serais pas du tout surpris si l'île de Terre-Neuve, une fois entrée dans la confédération, se prononçait unanimement en faveur de la réciprocité commerciale réclamée par M. Laurier.

Que ferait Terre-Neuve, en effet, si tout à coup on lui fermait les ports américains ou elle envoie aujourd'hui son poisson, qui est pour ainsi dire toute sa richesse ?

« Ça n'a l'air de rien, cette dépêche, mais c'est absolument caillasse.

On accuse ni plus ni moins le gouvernement de retarder la réalisation d'un projet sous prétexte que l'île pourrait tourner libérale.

Or, pendant ce temps-là, M. Tarte accuse le gouvernement de trop de précipitation, et les libéraux anglais lui conseillent de ne pas trop se presser.

Si les abonnés de l'Electeur pouvaient savoir tout ce que leurs chefs et sous-chefs disent des questions publiques, ils se convaincheraient bientôt de la mauvaise foi de leur organe de Québec.

LA LANGUE FRANCAISE

Le Globe de Londres publiait ce qui suit il y a quelques mois :

« Le chauvinisme n'a ou tout au moins ne devrait rien avoir à faire dans les questions de science, et bien que l'anglais soit la langue la plus répandue dans le monde entier, c'est le français qui domine en Europe, la partie la plus civilisée du monde ; par conséquent, nous devons reconnaître avec les journaux scientifiques russes et allemands que le français est la langue qui convient le mieux pour les congrès politiques. Bien plus, la « langue de la diplomatie », qu'on a louée parce qu'elle permet de dissimuler la pensée, se prête également bien à la révéler avec clarté et précision. Le traité et les manuels français relatifs aux sciences sont sans aucun doute les plus clairs de tous et les savants anglais, sinon même les savants allemands, feraient bien d'étudier les meilleurs modèles français dans la façon d'exposer un sujet.

Nous livrons ces considérations judiciaires à la méditation de tous ceux qui sont dévorés par le chancere de la francophobie. La langue française est la langue de la diplomatie, c'est elle qui domine en Europe, la partie la plus civilisée du monde. Voilà un certificat d'honneur qui vaut bien celui de McCarthy et consorts.

SIR C. H. TUPPER

Gravement malade

Ottawa, 14.—La députation conservatrice a été très peinée d'apprendre aujourd'hui que la maladie de Sir Chs Tupper laisse des doutes sur le rétablissement de sa santé.

Sir Hibbert souffre d'hémorrhagie des pommelles. Il est parti aujourd'hui avec lady Tupper pour Lakewood, N. J.

La nature du compromis

En l'affaire des écoles

Ce que M. Greenway veut et ne veut pas concéder

La fabrique du fromage

Le premier caucus conservateur

Cette fabrication de dynamite à Lachine

Ottawa, 14.—Le télégraphe confirme la nouvelle du voyage des honorables M. Greenway et Sifton, à Ottawa. Ils quitteront Winnipeg jeudi.

On ajoute qu'il est plus qu'improbable qu'ils consentent à accepter un compromis quelconque. Cependant, voici des renseignements importants qui proviennent des meilleures sources :

M. Greenway est prêt à faire un compromis et à faire les concessions suivantes : les catholiques auraient leur part des subventions en faveur de l'éducation, la libre jouissance de leurs taxes scolaires et l'administration complète de leurs écoles, au point de vue matériel, c'est-à-dire que M. Greenway concéderait tout sous le rapport financier. Quant au choix des livres, on adopterait le système d'Ontario.

Les livres en usage dans les écoles publiques seraient aussi en usage dans les écoles séparées, excepté ceux que les évêques rejetteraient comme contenant des renseignements religieux, historiques, etc., non conformes à ceux de l'Eglise. Jusque-là, peu de difficultés surgissent, mais M. Greenway insiste sur deux points : 1o Que les écoles séparées soient soumises à l'inspection des officiers du gouvernement, comme les écoles publiques, et 2o Que les professeurs des écoles séparées, laïques ou religieux, soient tenus de prendre leur diplôme comme ceux des écoles publiques. Voilà où commence le chiendent.

Je vois par une dépêche de Montréal, publiée dans le « Citizien », que Mgr Langevin dit qu'il n'a reçu aucune invitation d'assister à la conférence qui semble sur le point de s'ouvrir à Ottawa, et que du reste il n'acceptera aucun compromis qui ne donnerait pas aux catholiques du Manitoba la jouissance de tous les droits qui leur sont reconnus par le jugement du Conseil Privé.

Demain matin, aura lieu le premier caucus conservateur.

L'hon. Geo. E. Foster a accepté l'invitation de porter la parole devant le congrès américain.

La nouvelle que le Pacifique aurait offert de construire le chemin de fer de la Baie d'Hudson moyennant \$7,000 du mille est un canard.

M. D. Girouard, député de Jacques Cartier, a donné hier avis d'une interpellation qui intéressera vivement une partie de la population de Lachine. Il s'agit d'une manufacture de dynamite établie récemment sur le bord du canal, à quelques arpents de la ville de Lachine, dans un endroit constamment fréquenté par une foule de personnes. M. Girouard demandera si le gouvernement a permis de construire une telle manufacture dans un tel endroit, si cette manufacture n'est pas un danger permanent pour les navigateurs et les habitants de Lachine, si le gouvernement se tiendra responsable des dommages qui pourraient résulter d'une explosion, et si des plaintes ont été reçues à propos de cette manufacture de dynamite.

Ce matin devant le comité de l'agriculture, le professeur Robertson a déclaré qu'il croyait que le fromage se vendrait mieux cette année, que l'année dernière.

Le comité a convoqué les fabricants de fromage à Ottawa, pour discuter la question de l'étampage du fromage.

BROCHURES ILLUSTRÉES

PROPAGANDE CATHOLIQUE A 50 Cts la Doz.

Le Mois du Saint Rosaire. Le Mois de Saint Joseph. Le Mois de Marie. Le Mois du Sacré-Cœur. Le Mois des Saints Anges. Le Mois des âmes du Purgatoire. Histoire Sainte illustrée. Petite Histoire de la religion. Les Apprêts du grand jour de la vie. La Veille du grand jour. Le lendemain du grand jour. La Confirmation. Le général Drouot. Le général de Miribel. Vie du général de Sonis. Jeanne d'Arc. Henri de la Rochejaquelein. Christophe Colomb. Le général de Pimodan. Garcia Moreno. Le général de Lamoricière. L'amiral Courbet. Saint Nicolas. Vie de saint Antoine de Padoue. Sainte Chantal. Ste Ursule et ses compagnes. V. M. de l'Incarnation. Vie du Vén. P. Jean Eudes. Vie du Vén. P. Chapeleiron. Vie de Saint Vincent de Paul. Vie de Louise de Marillac. Vie du B. J. G. Perboyre. Vie de la Bienheureuse Marguerite Marie.

Vie du V. P. de la Colombe. Vie de St Louis de Gonzague. Vie de Saint François Régis. Vie de la V. Madame Barat. Sainte Philomène. Sainte Germaine Cousin. Vie de Saint-François de Sales. Vie du B. Pierre Fourrier. Vie de la Mère Alix. Saint Martin. Sainte Angèle Mério. Vie du B. Grignon de Montfort. Vie de saint Benoît Labre. Vie du vénérable curé d'Arx. Le B. J. B. de la Salle. Vie du Père Champagnat. Vie de M. de Séguir. La médaille miraculeuse. La prière (Histoire et recits). Manuel des Congr. du T. S. Sacraments.

La Madone de Campocavallo (1ère série). La Madone de Campocavallo, (2ème série). Neuvaine à Notre-Dame de Campocavallo. Le mouvement des yeux de la Madone de Campocavallo. Le mont saint Michel. Sainte Anne d'Auray. Le Sacré-Cœur à Montmartre. Le dimanche sanctifié. Portrait de l'Enfant de Marie. Notre-Dame de la Salette. Notre-Dame de Verdelle. Notre-Dame de la Treille. Notre-Dame de Lourdes. Notre-Dame des armées. Notre-Dame des Champs. Histoire de France, 1ère série.

— 2ème série. — 3ème série. — 4ème série. — 5ème série.

Congrations de la Ste Vierge. Congrations de la Bonne Mort. Archevêché de Saint-Joseph. Petit Office de St Joseph, lat. et fr. Recueil de cantiques des missions. Le livret chrétien des familles. La prière au foyer (le Crucifix).

— (le Sacré-Cœur.)

Pruneau & Kirouac 28 rue de la Fabrique.

19 février 1894—1 an.

JOSEPH COTÉ

MARCHAND DE TABAC

355 RUE ST-PAUL, PALAIS

Propriétaire des célèbres marques de tabac l'Écho 116 et Quenel 1/8 1/2 Cotes Phog Chewing 1/12, cigares St-Louis et Doctor à 5c. lesquels n'ont pas de rivaux pour le prix. Aussi grand choix de pipes en caïse pour \$1.10 et \$1.25 à choisir.

Tabac canadien en feuille, les meilleures qualités. Une visite vous convaincra. Prix spécial pour le gros.

Téléphone 1036.

23 mars 1895—copié.

H. F. SMITH

NOTAIRE

No 98, RUE ST-PIERRE

QUEBEC.

Argent à prêter.

22 novembre 1894—6m2p.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT

DE LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

DIX MÉDAILLES ET DOUZE DIPLOMES obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir original et pur, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT

277, 279 RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

TELEPHONE 545.

30 avril 1894—21m.

LA COMPAGNIE DES INSTITUTS

DU

Dr LESLIE KEELY

DU CANADA

(Incorporée par lettres patentes sous le grand Sceau pour la Puissance du Canada)

Avant acquis le droit d'administrer dans tout le Canada, à l'exception de l'île Vancouver, les remèdes du Dr Keely, pour guérir l'abus de la Morphine, de l'Opium, du Tabac et de la Névralgie.

A OUVERT UNE MAISON DE SANTÉ

69, rue Osborne, Montréal

Ce traitement est administré par un corps de médecins qui ont suivi un cours spécial, à Dwight, Illinois, sous les instructions immédiates du Dr KEELY et de ses collègues. Souvenez-vous que cette Compagnie est seule autorisée à employer les remèdes du Dr KEELY connus sous le nom de « GOLD CURE », et que ces remèdes ne se trouvent pas ailleurs au Canada, que dans les instituts mentionnés ci-dessus.

Nous demandons à toutes les autorités religieuses, civiles et scientifiques de vouloir bien renseigner sur la vérité des assertions ci-dessus, et sur la meilleure garantie qui leur soit offerte. C'est une question d'ordre public à laquelle est intéressée la société tout entière et qui doit protéger toute autorité.

Dr S. Lachapelle, M. P.

Surintendant médical pour le Dominion

G. W. PARENT Président et gérant général.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBTAILLE, ECR., Pharmacien. CHER MONSIEUR.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellent travail de préparation, le RESTAURATEUR DE ROUSSEAU, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets.

À la fois merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui m'a servi, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait l'effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. Je n'avais à peine fait cinq applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je ne m'attendais certainement pas à ce que le RESTAURATEUR DE ROUSSEAU à toutes personnes souffrant d'une même incommodité.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Les Gosses & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. L. NOTAIRE, ECR., ST-JEAN-DE-MATTEL, Représentant du Comité de follette au Parlement fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROUSSEAU pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il arrête la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROUSSEAU est la préparation la plus excellente pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean de Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, MARCHAND, ET FELIX DE VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROUSSEAU. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux conservent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans la jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROUSSEAU. Je n'ai pas encore employé la moitié d'une boîte, mais j'ai cessé de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux qu'auparavant.

3o Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à l'usage du RESTAURATEUR DE ROUSSEAU, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais le fait pousser de nouveau et très vigoureusement.

4o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROUSSEAU nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard,...

CHARLES TELLIER, St Felix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROUSSEAU EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille

Herses a dents a ressort en acier angulaire

AINSI QUE

CHARRUES EN ACIER

DE TOUTES LES GRANDEURS

Fabriquées par la célèbre maison

FROST & WOOD.

Ces charrues et ces herses sont reconnues par tout le Dominion comme étant les meilleures, et pour la qualité les prix nous défions toute compétition.

Nous avons aussi un assortiment de Herses à Rêches Cultivateurs, Semoirs, Rouleaux et d'instruments aratoires en général.

W. A. ROSS

78, RUE ST-PAUL

11 novembre 1894—1 an

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT

DE LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

DIX MÉDAILLES ET DOUZE DIPLOMES obtenus aux

DERNIERE EDITION

Une simple question

Le Times de Londres dit que la valeur imposable des terres en Angleterre a diminué de £6,000,000 ou \$30,000,000 depuis 1870.

Puisque le libre-échange a produit de si funestes conséquences dans notre mère-patrie, pense-t-on que ce système aura pour effet d'enrichir le cultivateur canadien ?

Le major Herbert

On annonce que le major général Herbert ne revient au pays que pour nous quitter définitivement.

Le commandant des forces canadiennes ne s'est jamais bien accordé avec le ministre et beaucoup d'officiers en haut grade. Homme de devoir, il voulait améliorer tout ce qui avait vieilli, et bien souvent il s'est fait des ennemis. Peut-être aussi a-t-il voulu trop innover.

Mais c'était un homme juste, dans toute la force du mot. Officiers et soldats étaient égaux devant lui. Il était aussi sans fanatisme et sans préjugés ; nous en avons eu la preuve plus d'une fois.

Quoiqu'on en dise, il sera regretté de notre milice.

Les funérailles de Mme Laliberté

Les funérailles de Mme J. B. Laliberté ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Roch au milieu d'une pompe tout à fait extraordinaire.

Le convoi funèbre, parti de la résidence de M. J. B. Laliberté située près de l'enclos des rues Desfossés et de Chapelle, a défilé par les rues Desfossés, Saint-Roch et Saint-Joseph. Le deuil était conduit par M. Laliberté et ses deux fils. Cinq cents personnes formaient le cortège. On n'avait jamais vu une suite aussi considérable.

L'église avait revêtu ses plus riches ornements de deuil, elle était remplie de fidèles comme aux jours de nos plus grandes solennités religieuses.

La dépouille mortelle de la regrettée défunte a été déposée sur un magnifique catafalque qu'on avait érigé près du bas-côté.

Mgr Têtu présida à la levée du corps.

Le R. P. Désy, supérieur des Jésuites, chanta le service, avec diacre et sous diacre par MM. les abbés La-chance et Rémillard.

C'est Mgr Gagnon qui a chanté le libera.

Un second libera a été chanté au cimetière Saint-Charles par M. l'abbé Beaudoin. MM. les abbés Roy et Paradis agissaient comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs membres du clergé assistaient à ces obsèques, entre autres Mgr Têtu, Mgr Gagnon et M. le curé Faguy.

Le chœur de l'orgue a donné la messe de Requiem harmonisée. Mme Sanson a chanté un motet à l'Offertoire, avec accompagnement de violon.

L'ETAT DE LA GRANDE-ALLEE

Une délégation auprès du maire

Une délégation des citoyens de la Grande-Allee, est allée rencontrer le maire hier au sujet de l'état de la Grande-Allee. On remarquait le Dr. W. A. Verge, MM. John Breaky, E. G. Scott, B. Verret, Louis Blodau, T. C. Atty, P. P. Hall, Henri Hamel, C. A. Pentland, R. Barden, Jas Brodie, C. G. Champion, Andrew, C. Joseph.

Le maire a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour rencontrer les désirs des citoyens, mais l'état des finances ne permet point de refaire la rue cette année.

La délégation a demandé aussi que le chemin de fer électrique ne passe point sur la grande allée, et le maire a répondu qu'il ferait tout son possible.

LES BOODLERS DE CHICAGO

Un ex-sénateur qui était inscrit sur 31 listes de paie

Chicago, 14 — Un jury spécial va probablement faire une enquête sur les vols dont la ville est victime et qui sont pratiqués au moyen des listes de paie falsifiées. On a découvert que dans les quartiers 23 et 24, le nom de l'ex-sénateur John F. O. Malley était inscrit sur 31 listes de paie.

M. Kent, commissaire des travaux publics, a déclaré que ces salaires avaient été payés, qu'aucun travail n'avait été fait pour la ville. Le produit des vols, dit-on, était divisé entre les différents politiciens de l'administration Hopkins. O'Malley est devenu notoire lors des dernières élections par le meurtre de Hachman Shepherd et la tentative de meurtre contre un commis de bar de Nord Side. Il est maintenant en accusation pour ces crimes.

NOUVELLES DE MONTREAL

Lamarche Bruchési.—Le monument Macdonald.—Emprunt de 1 million et demi

La fête nationale.—Greve du canal de Soulange.—La banque de Montreal

Montréal, 15.—La poursuite du docteur J. B. A. Lamarche contre le révérend Paul C. Bruchési est venue devant la cour de révision, ce matin, présidée par les honorables juges Gill, Loranger et Pagnuelo.

Le demandeur n'ayant pas comparu, l'inscription en révision a été renvoyée avec dépens.

M. Lebeuf, père du jeune Maxime Lebeuf, l'une des victimes de Shortis, est mort en cette ville.

Le comité du monument de Sir John Macdonald a choisi le 6 de juin pour dévoiler la statue de Sir John. On s'attend à une grande démonstration. Le monument est très beau.

Mgr Langevin, de St-Boniface, a visité aujourd'hui le noviciat des Oblats et le couvent des Sœurs de Ste-Anne.

Le comité des finances demande au conseil de l'autoriser à emprunter un million et demi de piastres pour travaux permanents.

L'état financier de la banque de Montréal pour l'année expirée le 30 avril montre que les profits ont été de \$1,210,436.77 comparés à \$1,313,289 pour 1893-94. Le compte des profits et pertes est de \$804,715.94 contre \$815,152.00.

La société St-Jean-Baptiste a arrêté le programme suivant pour la célébration de la fête nationale.

Il y aura grands concerts au monument national 22, 23 et 24 juin. Dans la matinée du 23, toutes les sections se réuniront au Champ de Mars, pour se rendre en procession, à l'église Notre-Dame, où il y aura grande messe. Les sections de Ste-Cunégonde, d'Hocheville, et de la Pointe-St-Charles ne figureront pas dans la procession parce qu'elles devront assister à l'office divin dans leur propre paroisse. Chaque localité est libre de faire une démonstration séparée.

Il y aura des discours au Monument National. Le dimanche soir, on dévoilera une inscription aux fondateurs du Monument National.

L'hon. M. Chapleau, lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Laurier, le juge Bouthier, etc., seront invités à adresser la parole.

Cinquante ouvriers, travaillant à la section 10 du canal de Soulanges, se sont mis en grève, hier matin. Les entrepreneurs de la section 10 sont MM. Rogers et Taylor. Ils ne paient qu'un dollar par jour à leurs ouvriers. Or, ceux-ci ont réclamé \$1.25. N'ayant pu l'obtenir, ils se sont mis en grève.

Les entrepreneurs ont l'intention, paraît-il, de faire venir des ouvriers étrangers pour remplacer les grévistes. Si cela arrive, il est possible qu'il y ait des troubles sérieux, car les grévistes menacent de faire un mauvais parti à quiconque se présentera pour prendre leur place.

Hier matin, les ouvriers en grève étaient fort paisibles et attendant les événements.

Un plongeon

Dans la rivière des Prairies

Un accident qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes est arrivé dimanche après-midi sur la rivière des Prairies, à quelque distance du Sault-au-Récollet. Quatorze personnes au nombre desquelles se trouvaient mesdemoiselles Germain, Vincent de Paul, ont pris bain, de la baignade dans le but de se rafraîchir.

Un certain flot de d'alier à la pêche près de certains îlots peu éloignés du rivage. La température était froide et la rivière agitée par le vent.

M. A. Corriveau, marchand tailleur de la Rivière des Prairies, représente aux jeunes imprudents qu'il était dangereux de s'aventurer sur l'eau, en si grand nombre dans un seul canot, et par un temps si maussade. L'on ne s'occupe guère de ses sages conseils. Aussi les pêcheurs avaient-ils franchi quelques arpentés que l'embarcation mal lestée chavira. M. Corriveau alla les secourir. Tous heureusement ont échappé au danger.

BAGARRE RUE SAINT-PAUL

Coups de feu

Vers onze heures samedi soir, deux jeunes gens, Canadiens-français, ont été assaillis sur la rue St-Paul par trois Irlandais.

Ceux-ci ne savaient pas à qui ils avaient affaire. En un clin d'œil deux des leurs étaient hors de combat et le troisième en fuite.

L'un des vaincus tira alors un revolver de sa poche et fit feu à plusieurs reprises, sans heureusement blesser personne.

LE CHOLERA EN ARABIE

Il fait de grands ravages à La Mecque et à Médine

Le Caire 14 — On rapporte que le choléra vient de faire de nouveau son apparition en Arabie.

L'épidémie fait des ravages à La Mecque et dans les villages fréquentés par les caravanes de pèlerins dans El Hejaz. Dans cette région sont situées les villes saintes de La Mecque et de Médine.

Le nombre des caravanes égyptiennes à El Hejaz est moindre cette année que les années précédentes.

Consulat italien

Une dépêche de Rome dit que Sigor Sillimbergo, ancien député, vient d'être nommé conseil général d'Italie à Montréal.

ECHOS D'OTTAWA

Le professeur Robertson
Le chemin de fer de la baie d'Hudson
Deux noyés

Ottawa, 15.—Le professeur Robertson, parlant devant le comité de l'agriculture aujourd'hui, a dit que les perspectives pour l'exportation du beurre et du fromage sont bonnes cette année. Grâce aux moyens de transports actuels existants, il croit que le beurre pourra être débarqué frais en Angleterre pendant il serait bon de faire annoncer le beurre canadien. Le comité a décidé de faire imprimer cette conférence pour distribuer parmi la population agricole. Le président du comité doit s'entendre aussi avec les ministres pour obtenir des différentes fabriques des informations utiles.

On dit maintenant qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que le Pacifique aurait offert de construire le chemin de fer de la baie d'Hudson pour \$7,000 par mille.

Un jeune Laiberté, et un ecclésiastique de l'Université d'Ottawa du nom de Jaffer, se sont noyés à quelques heures d'intervalle, en se baignant samedi dans la rivière Rideau.

La succursale de Québec, Société des Artisans Canadiens-français de la cité de Montréal, célébrera sa fête patronale dimanche prochain, le 19 du courant, par une messe solennelle spéciale qui sera chantée à 11 heures à l'église St-Sauveur. M. le chanoine Bruchési, chapelain général, fera le sermon.

Il y aura procession avant la messe. Les membres de Notre-Dame de St-Jean-Baptiste se réuniront au marché Bortholot, d'où ils partiront à 8 h. 45 pour se rendre sur la place Jacques-Cartier. Les membres de St-Sauveur se réuniront sur la place St-Pierre d'où ils partiront à 8 h. 45 pour se rendre sur la place Jacques-Cartier. Les membres de St-Roch se réuniront sur la place Jacques-Cartier.

Messieurs les délégués des sociétés-sœurs sont invités de prendre rang dans la procession et de joindre les membres de la société à l'un des endroits ci-dessus.

La procession se formera sur la place Jacques-Cartier, se mettra en marche à 9 h. 30 et défilera par les rues de la Couronne, Desfossés, St-Roch, des Prairies, Du Pont, St-Valier, St-Luc et Massue, jusqu'à l'église St-Sauveur.

Les membres sont priés de porter leurs insignes.

ELZ. AUDIBERT, Com.-ord.

RUMEURS A ST-JEROME

St-Jérôme, 14.—M. le chanoine Bruchési de l'archevêché de Montréal, est venu à St-Jérôme, ces jours derniers. On dit qu'il est venu choisir définitivement l'emplacement pour l'érection d'un nouveau presbytère qui coûtera environ \$20,000 et qui sera simplement maçonnique. Ce presbytère paillard presbytérien comprendra plus de cinquante appartements, et il paraît qu'on fait grand et beau en vue d'une prochaine division du diocèse de Montréal et de la création dans le pppd d'un évêché dont St-Jérôme serait le siège.

Mais bruits circulent à St-Jérôme, et on parle même de nouvelles importantes qui viendront de Rome dans le cours de juin.

SEPULTURE VIGLEE

Les corps d'une femme et de son enfant déterrés et volés

Dans le cimetière de Bowmanville, Ont.

Bowmanville, Ont., 14 — Un vif émoi a été causé ici par un vol commis au cimetière de cette ville une de ces dernières nuits. Il y a environ 14 ans la femme du capitaine Thos Brown constructeur de navires pour les lacs mourut. Elle fut enterrée dans la même tombe que son enfant. Il y a quelques jours des personnes encore inconnues ont pénétré dans la maison du surintendant du cimetière, ont pris des outils et sont allés déterrer les corps de Mme Brown. Le corps de cette dernière et celui de son enfant ont été emportés, mais des fragments du cercueil furent trouvés près de la tombe.

On ne sait comment expliquer ce vol, car les étudiants ne peuvent faire aucun usage d'un corps qui a été enterré si longtemps.

CONdamnATION D'UN MINISTRE

Pour meurtre et trahison

Londres, 14 — Une dépêche au Globe de Sconi dit que Li Yo Shum, un des ministres ministres coréen au Japon, a été condamné à l'emprisonnement pour la vie et cinq autres officiers ont été condamnés à mort sur accusation de meurtre et de trahison.

LE "GLAD TIDINGS"

Le navire a frappé contre un rocher

Victoria, C. A. 14 — Le vapeur "Daube" est arrivé ici vers minuit et a débarqué les passagers du "Glad Tings" dont on était sans nouvelles depuis plusieurs jours.

Le "Glad Tidings", paraît-il, a été jeté à la côte et a sa coque percée par un rocher, ce qui lui a mis dans l'impossibilité de continuer sa route.

Le "Daube" a pris ses passagers à son bord et les a amenés à Victoria.

FAITS DIVERS

Demandes
Retraite
Notes personnelles

Nous avons besoin de 400 hommes au Syndicat de Québec, pour acheter 400 habillements valant \$10.00, \$12.00 pour bien moins que la moitié du prix.

TAPISSERIES de 3 cents et au-dessus des patrons des plus beaux et des plus nouveaux, et toutes sortes de décorations vendues à bon marché chez JOSEPH RONDEAU, 418, Rue St-Jean.

Une retraite spéciale pour les jeunes filles commencera dimanche prochain, à 7 heures du soir, à la Congrégation de la Haute-Ville.

L'honorable M. Taillon et l'honorable M. Hackett sont revenus à Québec, hier.

Le chevalier Baillargé est descendu à Rimouski pour assister aux funérailles de sa belle-sœur, Mme Baillargé, épouse de l'ex-député ministre des travaux publics.

L'inspecteur Boillard a saisi 34 quarts de mauvais poisson offert en vente sur les marchés Champlain et Finlay.

Mgr Bégin a donné hier la confirmation à 14 enfants du couvent de Sillery qui avaient fait leur première communion le matin.

Ce soir Sa Grandeur ira confirmer les enfants qui ont fait leur première communion à Lévis ce matin.

Une petite fille de M. Victor LeFebvre, typographe au Courrier du Canada, était à jouer hier après-midi avec une de ses petites amies, fille de M. Chouinard, contre-maître des travaux de la voirie, lorsqu'elle reçut un caillou dans un œil. Le coup a été si violent que l'on craint que la victime de cet accident ne perde cet œil. C'est le Dr Beauré qui a été appelé auprès de la petite infortunée.

Un autre cadavre trouvé
Un cadavre a été retrouvé ces jours derniers, près du quai de la Rivière-Quebec. Il mesurait 5 pieds, 2 pouces, et il avait les deux jambes fracturées, sans compter plusieurs autres blessures à la tête. Comme le jury n'avait rien pour s'assurer si la mort était due à un crime ou à une autre cause, le cadavre a été enterré dans l'endroit réservé à l'inhumation des enfants sans baptême.

Nous avertissons le public que s'il a à cœur son propre intérêt, il devra sans tarder, aller examiner le stock, en ce moment en vente au Syndicat de Québec. Il est à 50 0/100 moins que la valeur.

Enquête et verdict
Le coroner a tenu une enquête sur le corps de Bouchard, décédé subitement, samedi à la gare du chemin de fer de Québec et lac St-Jean. Le nom du défunt est Joseph et non Thomas.

Le jury a rendu un verdict de : "mort d'une syncope causée par une indigestion."

57,500 pièces de tapisseries pour être vendues à réduction chez J. RONDEAU, 418, rue St-Jean.

Langage des gants
Les jeunes gens et les jeunes filles dans les salons anglais, les plus happés ont inventé, pour exprimer leur pensée, un langage muet et très original, le langage des gants.

Nous allons en donner une idée rapide sans pour cela conseiller à nos jeunes lectrices d'en faire usage.

Pour exprimer "Oui" laissez tomber le gant de la main droite dans la main gauche. "Non" roulez les deux gants ensemble. "L'indifférence" dégagez la main droite en partie. "Je vous aime toujours" s'indique en ayant l'air de vouloir lier ses gants. Si la belle désire savoir si son affection est payée de retour elle mettra la moitié du gant gauche, "Prenez garde ou méfiez-vous", tourez délicatement les doigts d'un gant autour du poce. Enfin, si la jeune personne, ou la dame est de mauvaise humeur, elle posera simplement ses gants en croix sur la table, ou sur tel autre meuble qui se trouvera devant elle.

ECOLE NORMALE LAVAL

L'examen préliminaire exigé par la loi pour l'admission à l'Ecole Normale Laval aura lieu à l'Ecole Normale, MARDI LE 21 MAI COURANT A 9 HRS A. M.

14 mai 1895.—57.

Nouvel professeur

M. le Dr Marois, de cette ville, a été nommé professeur de toxicologie et de médecine légale à l'Université Laval en remplacement du Dr Lavoie, démissionnaire. Cette nomination faite par le conseil de l'Université sera ratifiée ce soir.

Le disparu Fortin
L'un des cadavres repêchés à Sorel a été identifié comme étant celui de Fortin de St-Joseph de Lévis, dont nous avons annoncé la disparition il y a quelque temps. Il est arrivé à Lévis ce matin sous la garde de son compagnon, le jeune Langlois.

Première communion
Soixante-cinq enfants ont fait leur première communion ce matin à la basilique. L'autel était richement illuminé pour la cérémonie. La messe a été dite par M. le curé Faguy, le sermon a été donné par le Révérend M. O. Mathieu, directeur du Séminaire.

Mgr Bégin donnera la confirmation à 4 heures cet après-midi.

Pour la maison
Pour l'ornementation des maisons, il n'y a pas de plus grands avantages que d'acheter vos tapis et prélatins au Syndicat de Québec. Le stock de P. J. Côté y est offert à 50 cents dans la piastre.

Adresse d'adieux
A onze heures ce matin, l'Ecole normale Laval a présenté une adresse d'adieux à l'honorable M. Ouimet, ancien surintendant de l'instruction publique. Nous publierons demain cette adresse et la réponse de l'honorable M. Ouimet.

Coupures
Le meilleur remède que nous connaissions pour les coupures c'est d'envelopper la blessure avec un linge saturé de Pain Killer Perry Davis. Seulement 25c pour une nouvelle grande bouteille.

La foudre
Dans la nuit de samedi à dimanche, la foudre est tombée, à St-Nicolas, sur une maison inoccupée, appartenant à M. Alphonse Fréchette, et l'a entièrement consumée. Cette maison était assurée pour \$6000.

Si le baby fait ses dents
N'hésitez point et employez ce vieux remède, le sirop de dentition de M. Winslow pour les enfants. Il nourrit l'enfant, amollit les gencives, soulage la douleur, guérit les coliques, et c'est le meilleur remède pour la diarrhée, 25 cts la bouteille.

Maritimes
Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 14 mai 1894, est de \$3,948.95.

Le Miramichi est parti à 2 hrs p. m., hier, pour les ports du golfe.

Le vapeur Hygeia, autrefois du service de la quarantaine, est parti pour North Sydney, où il sera employé comme bateau traversier.

Le Druid est revenu hier du bas du fleuve.

MM. Geo. Webster & Cie ont été nommés agents de la ligne Beaver, dans notre port.

La Cie des vapeurs Québec organisera deux excursions de New-York à Québec, via les Provinces Maritimes et le Saguenay, cet été encore. La première aura lieu en juillet et la seconde en août.

On demande
ON DEMANDE DEUX APPRENTIS typographes. S'adresser à ce BUREAU.

LA CAISSE D'ECONOMIE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

QUÉBEC, 30 AVRIL 1895.
Et après le PREMIER JUIN prochain, la Caisse d'Economie paiera à son Bureau, Haute-Ville.

Un Dividende de Cinq par Cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'Assemblée annuelle des Actionnaires aura lieu dans la salle de la Caisse d'Economie, Haute-Ville, LUNDI, le DIN-SEPT JUIN prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M.

Par ordre, L. C. MAROUCX, Secrétaire-Trésorier.

7 mai 1895.

Buggies, Bicycles.

NOTRE ASSORTIMENT DE VOITURES

Est maintenant au complet.

80 PATRONS différents de VOITURES de promenade sont maintenant en exhibition à nos magasins, nous en avons de tous genres et de toutes sortes ; nous sommes en position de fournir, à nos pratiques, l'importe quelle VOITURE qu'ils désirent avoir.

Toute voiture est GARANTIE. Nos prix défient toute COMPÉTITION, venez voir pour vous en assurer.

Aussi BICYCLES de toutes sortes, tous de qualité supérieure et garantis.

BUGGIES et BICYCLES de seconde main pris en échange.

Latimer & Legare
273 ET 275, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Aussi Fraserville, P. Q.
Magasin ouvert tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, depuis 8 à 10 HEURES P. M.

9 mars 1895.—6mci.

La banque Nationale.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE des actionnaires de cette Banque aura lieu au bureau de la Banque, Basse-Ville, MERCREDI, le 22 MAI prochain, A TROIS HEURES P. M.

Le livre de transport d'actions sera fermé du 21 au 20 Avril courant inclusivement. Par ordre du Bureau de Direction, P. LAFRANCE, Caissier.

PARAPLUIES
— ET —
PARASOLS
TOUS DE PREMIERE CLASSE
SERONT VENDUS
— A —
PARASOLS ! 50 Cts dans la S
Wm. MICHAUD
183, RUE ST-JOSEPH.

LA PHARMACIE
— DE LA —
PHARMACIE "CROIX ROUGE"
42, RUE DE LA FABRIQUE,
J EDMOND DUBÉ, propriétaire

Pain's Celery compound.....68c. Sel, Sedlitz, Chanteau.....
Wampole's tasteless Cod Liver Oil, 68c. Eaux de Vichy célestins.....
Liquid Peptonoids & cocoa.....83c. Articles pour les baigns, etc. etc.

21 déc. 1894.—lancl

Au Magasin de VAISSELLE
DU BON MARCHÉ !
Nous offrons au public une GRANDE REDUCTION sur tout notre stock.
20 à 50 pour cent de Reduction
Cela devra vous engager à ne faire aucun achat sans venir nous faire une visite.
L. T. NADEAU & CIE,
114, rue St-Joseph, St-Roch
30 avril 1895.—lancl

Herbes! Racines!
Que de richesses renfermées dans ces deux paroles. Non seulement les produits végétaux servent à la nourriture de l'homme, mais aussi ils lui sont indispensables pour la conservation de sa santé ou son rétablissement quand la maladie a été domptée dans ses organes. C'est pour avoir toujours à sa portée un remède sûr et efficace, que certains individus ont cherché à réunir presque tous les produits de la nature, dans une seule préparation. Mais pour se servir avec avantage des herbes et des racines, il faut les connaître, et nous croyons qu'il n'y en a pas qui le puissent mieux que notre célèbre docteur J. E. P. Racine. A l'aide de simples plantes qui poussent dans nos champs, il fabrique des remèdes savoureux, qui guérissent indubitablement toutes les maladies. Il n'y en a pas qui puissent résister à l'efficacité de ses précieux remèdes. Des malades qui souffraient depuis de nombreuses années sont revenus à la santé en peu de jours, grâce à ces fameux remèdes. Il n'y a pas qu'un seul remède qui peut être guéri par ces fameux remèdes, mais toutes les maladies sans exception. Voilà donc qui êtes malades, pour qui l'usage de ces remèdes n'est pas trop éloigné de Québec pour pouvoir vous y rendre, vous n'avez qu'à écrire, et vous pouvez compter sur une réponse au retour de la maille. N'oubliez pas pour cela d'adresser vos lettres à l'Enseigne du Gros Saut, c'est-à-dire chez
J. E. P. Racine,
No 20, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
26 janvier 1894.—lan.

Nouvelles Marchandises
— POUR LA —
SAISON D'ÉTÉ !
Nouveaux Crêpons en Coton !
Nouveaux Giletons fantaisie,
Nouvelles Indiennes,
Nouveaux Sateons fantaisie.

Empièvements pour Robes en Dentelles,
Guipures,
Cravates et Corset,
Nouvelles en Dentelle,
Nouvelles en Corset,
Volants en Broderie et en Dentelle.

Gardes-soleil, Parasols, Manteaux, Gilets et Colletteries
Des plus nouvelles formes.

HAUTES NOUVEAUTÉS
en